



# Assemblée générale des parents 2023-2024

## ÉCOLE HAMELIN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

### Assemblée générale annuelle des parents

Le lundi 11 septembre 2023 à 19h00 à la cafétéria

#### 1. PRISE DE PRÉSENCES

Élise Huard	directrice
Johannik Janelle	Parent
Christine Vigneault	Parent
Caroline Richer	enseignante
Patricia Godbout	enseignante
Janice Breault	enseignante

#### 2. MOT DE BIENVENUE

- a. *Élise nous remercie d'être présent et de prend notre temps pour les enfants. Ça envoie un beau message aux enfants.*

#### 3. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

- a. *Élise propose Johannick Janelle comme présidente de l'assemblée*

#### 4. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- a. *Élise propose Patricia Godbout pour secrétaire de l'assemblée*



## Assemblée générale des parents

2023-2024

### 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- a. Johannick propose l'adoption de l'ordre du jour.
- b. Caroline adopte

### 6. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2022

- a. Johannick propose l'adoption du procès verbal du 20 septembre 2022
- b. Christine adopte

### 7. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL 2022-2023

- a. Il reste 2 postes de 2 ans à combler : poste de Céleste et de Karine

### 8. BILAN DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

- a. Johannick nomme le fait qu'il y a eu plusieurs belles activités durant l'année 2022-2023.
- b. Nous avons une belle organisation du CÉ.
- c. Elle trouve que nous avons une belle école et une belle communication.
- d. Elle s'est sentie entendue et écoutée.

### 9. INSTANCES DE PARTICIPATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

- a. Conseil d'établissement

La loi sur l'instruction publique prévoit qu'un conseil d'établissement est institué dans chaque école du Québec où sont représentés les parents et les différentes catégories de personnel de l'école. Il compte aussi des membres de la communauté, mais qui n'ont pas le droit de vote. Tout comme la direction de l'école. Il doit tenir au moins 5 rencontres par année et il fixe ses règles de régie interne, ainsi que la date, l'heure et le lieu de ses rencontres. Les séances sont généralement publiques.

Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés avec soins, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Sur la base de l'analyse de situation, et en tenant compte du plan stratégique du centre de services scolaire des Sommets, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique avec tout ce que ça comporte. Il y a plusieurs décisions qui en découlent au cours de l'année.



# Assemblée générale des parents

2023-2024

Comité de parents

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités du centre de services scolaire.

Il a aussi comme mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire.

Il permet aussi de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

## c. Organisme de participation des parents (OPP)

L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Il peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujets qui concerne les parents ou sur lesquels on les consulte.

## 10. ÉLECTIONS

### 11. FORMATION DE L'OPP

#### 12. Prochaine réunion

a. **Lundi 23 octobre à 18h30**

### 13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

a. **Il serait pertinent d'écrire et d'informer les parents de ce qu'est un CÉ pour assurer une meilleure participation parentale pour l'année prochaine. Préciser quels seront les rôles, les droits et devoirs des parents.**

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

a. **Johannick propose la levée de l'assemblée 19h52**